

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

République du Congo

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

République du Congo

**Allocution de Son Excellence M. le Professeur François Lumwamu
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à cette auguste assemblée, au nom du gouvernement congolais et au nom de toute la délégation que je conduis à l'occasion de ce sommet mondial sur l'enseignement supérieur.

En effet, la présence dans cette salle de représentants venus pratiquement de toutes les catégories socio-professionnelles, montre à suffisance l'intérêt que la société porte à l'enseignement supérieur.

Jadis, on pensait à tort que l'enseignement supérieur est une affaire qui ne concerne que l'Etat et les universitaires seuls. Mais aujourd'hui les décideurs politiques nationaux, les milieux économiques et professionnels, les universitaires, les représentants de la société civile, les organisations internationales, les ONG représentant diverses associations de parents d'élèves et d'étudiants ... se trouvent dans cette salle pour réfléchir sur les problèmes de l'enseignement supérieur dans le monde. L'enseignement supérieur intéresse désormais tout le monde, car tous bénéficient directement ou indirectement de son apport au processus de développement.

L'enjeu est de taille parce qu'il s'agit de réfléchir sur les nouvelles orientations à assigner à l'enseignement supérieur.

La République du Congo, située au cœur de l'Afrique Centrale, n'a que deux millions et demi d'habitants. Son système d'enseignement supérieur n'est pas encore diversifié ; l'Université Marien Ngouabi, localisée à Brazzaville, représente l'essentiel de notre système d'enseignement supérieur car elle rassemble 18.500 étudiants sur les 20.000 inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 92,5% des effectifs de l'enseignement supérieur.

Mesdames et Messieurs, Honorables délégués,

L'enseignement supérieur du Congo est né dans les années 60 avec la création du Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville (C.E.S.B.). Depuis lors, ce centre a connu un développement très accéléré de ses effectifs avec des problèmes multiples.

Nous sommes venus à cette Conférence avec l'espoir de nous accorder sur les principes fondamentaux d'une réforme approfondie des systèmes d'enseignement supérieur dans le monde, après avoir mis en évidence la crise qui affecte tous ces systèmes : crise des ressources, détérioration des infrastructures, insuffisance du personnel, baisse de la qualité de la formation et de la recherche, inadéquation formation-emploi...

Le gouvernement congolais a déjà manifesté sa volonté de procéder à la réforme d'un système qui, après avoir accompli les missions que l'Etat lui avait assignées dès le début des années soixante, constitue aujourd'hui un lourd fardeau pour l'Etat congolais, au regard de l'inadéquation de l'ensemble du système par rapport à l'insuffisance des ressources pour gérer ledit système.

Les grands axes de réforme des systèmes, tels que suggérés par l'UNESCO, concordent avec les conclusions de différentes réflexions menées au Congo au cours de ces dernières années.

Mais il y a un point auquel le gouvernement attache du prix : c'est la réalisation du projet « **Pôles Universitaires Régionaux** ». Ce projet consiste à ouvrir des établissements d'enseignement supérieur de profil hautement technique et professionnel, à l'intérieur du pays, sur des sites préalablement sélectionnés en fonction des critères géographiques et socio-économiques. Ce projet permettra au Congo de décentraliser son système d'enseignement supérieur selon un schéma de développement national équilibré ; de diversifier les établissements d'enseignement supérieur ; de mettre en valeur les spécificités géographiques et les potentialités socio-économiques des régions du pays ; et enfin, de former des cadres en fonction des besoins réellement exprimés par les exigences du développement et du marché de l'emploi.

Au moment où la crise économique impose de sévères restrictions budgétaires dans le fonctionnement de l'enseignement supérieur, on constate parallèlement une autre tendance très pernicieuse : celle qui, au nom de la professionnalisation de l'enseignement supérieur, entraîne le système à s'éloigner de plus en plus de l'une de ses nobles missions, à savoir la création et la diffusion de la culture. La culture entendue comme l'ensemble des qualités qui facilitent l'insertion de l'individu dans la société ; un certain nombre de dispositions morales qui favorisent l'esprit de paix et par conséquent la cohésion de différentes communautés nationales.

A l'orée du III^e millénaire, le monde est malheureusement déchiré par de nombreux foyers de conflits ; certains compromettent sérieusement l'avenir de l'Humanité. L'enseignement supérieur doit contribuer au développement de la société en forgeant l'esprit de concorde entre les peuples ; il doit participer à l'éradication de la discrimination et de l'exclusion sous toutes leurs formes afin que l'Humanité fasse du III^e millénaire une ère de paix, de développement durable au sein d'un environnement où les générations futures trouveront bien un espace de vie de qualité.

Mesdames et Messieurs, Distingués délégués,

Le Congo vient de connaître en cinq ans deux guerres civiles dont les conséquences sur les infrastructures de l'enseignement supérieur sont considérables. Notre pays compte sur l'aide de la Communauté internationale pour lui faciliter la réhabilitation du patrimoine de l'enseignement supérieur et aussi l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication afin qu'il puisse élargir et diversifier les modes de transmission des connaissances au sein du système réformé.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurai terminer cette allocution sans adresser, au nom du Président de la République, et au nom du gouvernement congolais, nos remerciements et nos vives félicitations à l'UNESCO et à son Directeur général, Monsieur Federico Mayor, pour nous avoir donné l'occasion de nous retrouver ici à Paris, au niveau mondial, afin de traiter les problèmes qui nous préoccupent tous : les problèmes de l'enseignement supérieur.

Je vous remercie de votre attention.